



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
7 mai 2007
Français
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

Trente-neuvième session

23 juillet-10 août 2007

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les trente-huitième et trente-neuvième sessions du Comité.
4. Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
5. Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
6. Moyens d'accélérer les travaux du Comité.
7. Activités du Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
8. Ordre du jour provisoire de la quarantième session du Comité.
9. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa trente-neuvième session.

Annotations

Point 1

Ouverture de la session

La trente-neuvième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sera ouverte par la Présidente du Comité.



Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Aux termes de l'article 9 du Règlement intérieur, la première question inscrite à l'ordre du jour provisoire d'une session est l'adoption de l'ordre du jour. Aux termes de l'article 7, l'ordre du jour provisoire de chaque session est établi par le Secrétaire général en consultation avec la présidence du Comité, conformément aux dispositions pertinentes des articles 17 à 22 de la Convention.

À sa trente-huitième session, le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa trente-neuvième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (CEDAW/C/2007/III/1)

Point 3

Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les trente-huitième et trente-neuvième sessions du Comité

Au titre de ce point, la Présidente informera le Comité des activités menées et des faits nouveaux intervenus depuis la session précédente qui ont une incidence sur les travaux du Comité.

Point 4

Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Aux termes de l'article 18 de la Convention, les États parties s'engagent à soumettre au Secrétaire général, pour examen par le Comité, un rapport sur les mesures d'ordre législatif, judiciaire, administratif ou autre qu'ils auront adoptées pour donner effet aux dispositions de la Convention et sur les progrès réalisés à cet égard. Les rapports doivent être soumis dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la Convention dans l'État intéressé, puis tous les quatre ans, ainsi qu'à la demande du Comité.

Conformément à la résolution 60/230 de l'Assemblée générale, le Comité se réunira, en chambres parallèles, à sa trente-neuvième session, pour examiner les rapports périodiques présentés par les États parties. À sa trente-septième session, le Comité a décidé d'inviter 14 États parties à présenter leurs rapports périodiques et un État partie à présenter son rapport initial. Les 15 États parties concernés ont accédé à cette demande.

À sa trente-septième session, le Comité a convenu qu'il fallait adopter des critères de base cohérents pour déterminer la composition des chambres parallèles, tout en reconnaissant la nécessité d'une certaine souplesse pour opérer les ajustements qui pourraient être nécessaires. Il faudrait notamment assurer une répartition géographique équitable des experts entre les deux chambres, déterminer combien d'années les experts devront avoir siégé au Comité, ne pas désigner un expert dans la chambre où le rapport de l'État dont il est ressortissant est en train d'être examiné, désigner des membres du Bureau du Comité dans chacune des chambres, et assurer, dans la mesure du possible, un équilibre géographique entre les États dont les rapports doivent être examinés dans chacune des chambres. Tenant

compte de ces critères, le Comité a convenu d'arrêter la composition des chambres sur la base d'une proposition qui lui sera présentée par son bureau pour qu'il y donne suite avant chaque session.

À sa trente-septième session également, le Comité a arrêté la composition des chambres parallèles pour la trente-neuvième session (voir annexe II).

À sa trente-neuvième session, le Comité sera saisi des rapports ci-après : rapport initial des Îles Cook (CEDAW/C/COK/1); rapport unique (valant troisième et quatrième rapports périodiques) du Belize (CEDAW/C/BLZ/3-4); sixième rapport périodique du Brésil (CEDAW/C/BRA/6); quatrième rapport périodique de l'Estonie (CEDAW/C/EST/4); rapport unique (valant quatrième à sixième rapports périodiques) de la Guinée (CEDAW/C/GIN/4-6); rapport unique (valant quatrième à sixième rapports périodiques) du Honduras (CEDAW/C/HON/4-6); sixième rapport périodique de la Hongrie (CEDAW/C/HUN/6); rapport unique (valant quatrième et cinquième rapports périodiques) de l'Indonésie (CEDAW/C/IDN/4-5); rapport unique (valant troisième et quatrième rapports périodiques) de la Jordanie (CEDAW/C/JOR/3-4); rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) du Kenya (CEDAW/C/KEN/5-6); deuxième et troisième rapports périodiques du Liechtenstein (CEDAW/C/LIE/2 et CEDAW/C/LIE/3); sixième rapport périodique de la Nouvelle-Zélande (CEDAW/C/NZL/6); septième rapport périodique de la Norvège (CEDAW/C/NOR/7); cinquième et sixième rapports périodiques de la République de Corée (CEDAW/C/KOR/5 et CEDAW/C/KOR/6) et troisième rapport périodique de Singapour (CEDAW/C/SGP/3).

Aux termes de l'article 51 du Règlement intérieur, les États parties sont représentés aux réunions du Comité au cours desquelles leurs rapports sont examinés : leurs représentants participent aux débats et répondent aux questions ayant trait auxdits rapports. Le Secrétaire général a informé les États parties intéressés des dates provisoires de l'examen de leurs rapports par le Comité à sa trente-neuvième session.

Aux termes de l'article 49 du Règlement intérieur, à chaque session, le Secrétaire général fait part au Comité de tous les cas de non-réception des rapports demandés aux États parties conformément à l'article 18 de la Convention. En outre, il remet au Comité une liste des rapports soumis par les États parties à la Convention ainsi qu'une liste des rapports présentés que celui-ci n'a pas encore examinés.

À sa trente-neuvième session, le Comité sera saisi du rapport du Secrétaire général sur la présentation de rapports par les États parties en application de l'article 18 de la Convention (CEDAW/C/2007/III/2).

Un groupe de travail présession du Comité se réunit avant chaque session pour établir une liste de questions ayant trait aux rapports périodiques, qui est distribuée aux États parties avant les réunions au cours desquelles leurs rapports doivent être examinés. Celui de la trente-neuvième session s'est réuni à New York du 5 au 9 février 2007. Le Comité sera saisi du rapport du groupe de travail présession et des réponses des États parties à la liste de questions qui leur a été distribuée.

Documentation

- Rapport initial des Îles Cook (CEDAW/C/COK/1)
- Rapport unique (valant troisième et quatrième rapports périodiques) du Belize (CEDAW/C/BLZ/3-4)
- Sixième rapport périodique du Brésil (CEDAW/C/BRA/6)
- Quatrième rapport périodique de l'Estonie (CEDAW/C/EST/4)
- Rapport unique (valant quatrième à sixième rapports périodiques) de la Guinée (CEDAW/C/GIN/4-6)
- Rapport unique (valant quatrième à sixième rapports périodiques) du Honduras (CEDAW/C/HON/4-6)
- Sixième rapport périodique de la Hongrie (CEDAW/C/HUN/6)
- Rapport unique (valant quatrième et cinquième rapports périodiques) de l'Indonésie (CEDAW/C/IDN/4-5)
- Rapport unique (valant troisième et quatrième rapports périodiques) de la Jordanie (CEDAW/C/JOR/3-4)
- Rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) du Kenya (CEDAW/C/KEN/6)
- Deuxième et troisième rapports périodiques du Liechtenstein (CEDAW/C/LIE/2 et CEDAW/C/LIE/3)
- Sixième rapport périodique de la Nouvelle-Zélande (CEDAW/C/NZL/6)
- Septième rapport périodique de la Norvège (CEDAW/C/NOR/7)
- Cinquième et sixième rapports périodiques de la République de Corée (CEDAW/C/KOR/5 et CEDAW/C/KOR/6)
- Troisième rapport périodique de Singapour (CEDAW/C/SGP/3)
- Rapport du groupe de travail présession (CEDAW/PSWG/2007/I/CRP.1)

Listes de questions

- Îles Cook (CEDAW/C/COK/Q/1)
- Belize (CEDAW/C/BLZ/Q/4)
- Brésil (CEDAW/C/BRA/Q/6)
- Estonie (CEDAW/C/EST/Q/4)
- Guinée (CEDAW/C/GIN/Q/6)
- Honduras (CEDAW/C/HON/Q/6)
- Hongrie (CEDAW/C/HUN/Q/6)
- Indonésie (CEDAW/C/IDN/Q/5)
- Jordanie (CEDAW/C/JOR/Q/4)
- Kenya (CEDAW/C/KEN/Q/6)

Liechtenstein (CEDAW/C/LIE/Q/3)
 Nouvelle-Zélande (CEDAW/C/NZL/Q/6)
 Norvège (CEDAW/C/NOR/Q/7)
 République de Corée (CEDAW/C/KOR/Q/6)
 Singapour (CEDAW/C/SGP/Q/3)

Réponses aux listes de questions

Îles Cook (CEDAW/C/COK/Q/1/Add.1)
 Belize (CEDAW/C/BLZ/Q/4/Add.1)
 Brésil (CEDAW/C/BRA/Q/6/Add.1)
 Estonie (CEDAW/C/EST/Q/4/Add.1)
 Guinée (CEDAW/C/GIN/Q/6/Add.1)
 Honduras (CEDAW/C/HON/Q/6/Add.1)
 Hongrie (CEDAW/C/HUN/Q/6/Add.1)
 Indonésie (CEDAW/C/IDN/Q/5/Add.1)
 Jordanie (CEDAW/C/JOR/Q/4/Add.1)
 Kenya (CEDAW/C/KEN/Q/6/Add.1)
 Liechtenstein (CEDAW/C/LIE/Q/3/Add.1)
 Nouvelle-Zélande (CEDAW/C/NZL/Q/6/Add.1)
 Norvège (CEDAW/C/NOR/Q/7/Add.1)
 République de Corée (CEDAW/C/KOR/Q/6/Add.1)
 Singapour (CEDAW/C/SGP/Q/3/Add.1)

Point 5

Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Aux termes de l'article 21 de la Convention, le Comité peut formuler des suggestions et des recommandations générales fondées sur l'examen des rapports et des informations reçus des États parties. Ces suggestions et recommandations sont incluses dans le rapport du Comité, accompagnées, le cas échéant, des observations des États parties.

Les groupes de travail chargés d'élaborer une recommandation générale sur les femmes migrantes et une recommandation générale sur l'article 2 de la Convention informeront le Comité des progrès accomplis.

Aux termes de l'article 22 de la Convention, les institutions spécialisées ont le droit d'être représentées lors de l'examen de la mise en œuvre de toute disposition de la Convention qui entre dans le cadre de leurs activités et le Comité peut les inviter à soumettre des rapports sur l'application de la Convention dans ces domaines. À sa trente-neuvième session, le Comité sera saisi d'une note du

Secrétaire général concernant les rapports des institutions spécialisées sur ce sujet (CEDAW/C/2007/III/3 et Add.1 à 4).

Documentation

Note du Secrétaire général concernant les rapports soumis par les institutions spécialisées des Nations Unies sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités (CEDAW/C/2007/III/3)

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (CEDAW/C/2007/III/3/Add.1)

Rapport de l'Organisation mondiale de la santé (CEDAW/C/2007/III/3/Add.2)

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (CEDAW/C/2007/III/3/Add.3)

Rapport de l'Organisation internationale du Travail (CEDAW/C/2007/III/3/Add.4)

Point 6

Moyens d'accélérer les travaux du Comité

Avant chaque session, le Secrétariat établit un rapport présession sur les moyens d'améliorer les travaux du Comité, tenant compte des informations communiquées par le Secrétariat, des observations faites par les membres du Comité ou des informations sur les faits nouveaux concernant d'autres organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme (CEDAW/C/2007/III/4).

Documentation

Rapport du Secrétariat (CEDAW/C/2007/III/4)

Point 7

Activités du Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

À la suite de l'entrée en vigueur, en décembre 2000, du Protocole facultatif se rapportant à la Convention, le Comité a créé, en vertu de ce protocole, le Groupe de travail des communications. À sa trente-septième session, il a nommé cinq de ses membres à ce groupe de travail pour un mandat de deux ans, arrivant à expiration le 31 décembre 2008.

La dixième session du Groupe de travail se tiendra du 18 au 20 juillet 2007.

À sa trente-neuvième session, le Comité continuera de s'acquitter de son mandat en application des articles 2 et 8 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention.

Point 8

Ordre du jour provisoire de la quarantième session du Comité

À sa dixième session, le Comité a décidé que le projet d'ordre du jour provisoire de sa session suivante serait approuvé à la fin de chaque session.

Documentation

Ordre du jour provisoire de la quarantième session du Comité

Point 9

**Adoption du rapport du Comité sur les travaux
de sa trente-neuvième session**

Annexe I**Projet d'organisation des travaux**

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Lundi 23 juillet 2007		
792^e séance		
10 heures-11 heures	Point 1	Ouverture de la session
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	Point 3	Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les trente-huitième et trente-neuvième sessions du Comité
	Point 4	Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du groupe de travail présession
	Point 5	Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : déclaration liminaire
	Point 6	Moyens d'accélérer les travaux du Comité : déclaration liminaire
11 heures-13 heures		Réunion informelle avec des représentants d'organismes et d'institutions spécialisées des Nations Unies (<i>séance privée</i>)
15 heures-17 heures		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales
17 heures-18 heures	Points 5, 6 et 7	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mardi 24 juillet 2007		
793^e séance		
Chambre A		
		Belize, rapport unique (valant troisième et quatrième rapports périodiques) (CEDAW/C/BLZ/3-4)
10 heures-10 h 30	Point 4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Estonie quatrième rapport périodique (CEDAW/C/EST/4)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
794^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (suite)	Belize (suite)
17 heures-18 heures	Point 4 (suite)	Groupe de travail (séance privée)
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (suite)	Estonie (suite)
17 heures-18 heures	Point 4 (suite)	Groupe de travail (séance privée)
Mercredi 25 juillet 2007		
795^e séance		
Chambre A		
		Guinée, rapport unique (valant quatrième à sixième rapports périodiques) (CEDAW/C/GIN/4-6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (suite)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Brésil, sixième rapport périodique (CEDAW/C/BRA/6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (suite)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
796^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (suite)	Guinée (suite)
17 heures-18 heures	Point 4 (suite)	Groupe de travail (séance privée)
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (suite)	Brésil (suite)
17 heures-18 heures	Point 4 (suite)	Groupe de travail (séance privée)

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Jeudi 26 juillet 2007		
797^e séance		
Chambre A		
		Honduras, rapport unique (valant quatrième à sixième rapports périodiques) (CEDAW/C/HON/4-6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Liechtenstein, deuxième et troisième rapports périodiques (CEDAW/C/LIE/2 et CEDAW/C/LIE/3)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
798^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Honduras (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Liechtenstein (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Vendredi 27 juillet 2007		
799^e séance		
Chambre A		
		Indonésie, rapport unique (valant quatrième et cinquième rapports périodiques) (CEDAW/C/IDN/4-5)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Chambre B		
		Kenya, rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) (CEDAW/C/KEN/5-6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
800^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Indonésie (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Kenya (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Lundi 30 juillet 2007		
10 heures-13 heures		Activités du Comité au titre du Protocole facultatif (<i>séance privée</i>)
15 heures-17 heures		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales
17 heures-18 heures	Point 7	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mardi 31 juillet 2007		
801^e séance		
Chambre A		
		Hongrie, sixième rapport périodique (CEDAW/C/HUN/6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		République de Corée, cinquième et sixième rapports périodiques (CEDAW/C/KOR/5 et CEDAW/C/KOR/6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
802^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Hongrie (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	République de Corée (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Mercredi 1^{er} août 2007		
803^e séance		
Chambre A		
		Singapour, troisième rapport périodique (CEDAW/C/SGP/3)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Norvège, septième rapport périodique (CEDAW/C/NOR/7)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
804^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Singapour (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Norvège (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Jeudi 2 août 2007		
805^e séance		
Chambre A		
		Jordanie, rapport unique (valant troisième et quatrième rapports périodiques) (CEDAW/C/JOR/3-4)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Nouvelle-Zélande, sixième rapport périodique (CEDAW/C/NZL/6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
806^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Jordanie (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Nouvelle-Zélande (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail (<i>séance privée</i>)
Vendredi 3 août 2007		
807^e séance		
	Point 4 (<i>suite</i>)	Îles Cook, rapport initial (CEDAW/C/COK/1)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
808^e séance		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Îles Cook (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Lundi 6 août 2007		
10 heures-13 heures	Points 4 et 5 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-18 heures	Point 7 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mardi 7 août 2007		
10 heures-13 heures	Points 4, 5 et 6 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-18 heures	Points 4, 5 et 6 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mercredi 8 août 2007		
10 heures-13 heures	Points 4, 5 et 6 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-18 heures	Points 4, 5 et 6 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Jeudi 9 août 2007		
10 heures-13 heures	Points 4, 5 et 6 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-18 heures	Points 4, 5 et 6 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Vendredi 10 août 2007		
10 heures-13 heures		Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-16 heures		Adoption du rapport du Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
809^e séance		
16 heures-18 heures	Point 8	Ordre du jour provisoire de la quarantième session
	Point 9	Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa trente-neuvième session

Annexe II

**Aperçu du projet de programme de travail
de la trente-neuvième session et composition des chambres**

<i>Date</i>	<i>Plénière</i>	<i>Chambre A</i>	<i>Chambre B</i>
		Ferdous Ara Begum Saisuree Chutikul Naela Gabr Françoise Gaspard Tiziana Maiolo Violeta Neubauer Pramila Patten Silvia Pimentel Fumiko Saiga Hanna Beate Schöpp- Schilling Heisoo Shin Glenda Simms	Magalys Arocha Meriem Belmihoub- Zerdani Dorcas Coker-Appiah Shanthi Dairiam Cees Flinterman Hazel Gumede Shelton Ruth Halperin-Kaddari Dubravka Šimonović Anamah Tan Maria Regina Tavares da Silva Xiaoqiao Zou
23 juillet 792^e séance	Ouverture de la session; réunions avec des représentants d'entités des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales		
24 juillet 793^e et 794^e séances		Belize	Estonie
25 juillet 795^e et 796^e séances		Guinée	Brésil
26 juillet 797^e et 798^e séances		Honduras	Liechtenstein
27 juillet 799^e et 800^e séances		Indonésie	Kenya
30 juillet	Réunion avec des représentants d'organisations non gouvernementales; autres points		
31 juillet 801^e et 802^e séances		Hongrie	République de Corée
1^{er} août 803^e et 804^e séances		Singapour	Norvège
2 août 805^e et 806^e séances		Jordanie	Nouvelle-Zélande
3 août 807^e et 808^e séances	Îles Cook		

<i>Date</i>	<i>Plénière</i>	<i>Chambre A</i>	<i>Chambre B</i>
6 août	Séance privée		
7 août	Séance privée		
8 août	Séance privée		
9 août	Séance privée		
10 août 809^e séance	Clôture de la session (après-midi)		
